

ontété temoins François Gilis, Pierre Muice, Joseph Babin pere,
Joseph Babin fils, & plusieurs autres personnes decette Paroisse dont quel
ques uns ont signé avec nous François Bourque pierre mius
François Gilis Sigogne

M
Patrice Thibodeau & Marguerite Babin
10

Le dix octobre mil huit cens neuf Après trois Publications de Bans de
Mariage faites par trois dimanches consecutifs dans les deux Eglises
savoir decette Paroisse Dabord durant La Messe Au prone & dans
celle de S^{te} Marie de clare durant la priere le 24 septembredernier
ensuite le 1 & le 8. 8^{eme} present entre Patrice Thibodeau fils majeur de
Charles Thibodeau & de Felicité Dugât dela Paroisse de S^{te} Marie
de Clare d'unepart & entre Marguerite Babin fille mineure de Joseph
Babin & de Magdelene Surete decette Paroisse d'autre part sans qu'il se
soit rencontré aucune opposition; obstacle ou empechement quelconque ni
encette Paroisse ni en celle de S^{te} Marie, ainsi qu'il m'a paru parle
certificat signé François Gilis qui avoit presidé à la priere dans
ladite eglise de S^{te} Marie & publie les dite Bans, assecté de deux Te-
moins Sapries savoir Frederic Belivau & jeanBaptiste Comeau,
Je Pretre soussigné ai reçu le mutuel consentement de Mariage des dites
parties & leur ai ensuite donné la Benediction Nuptiale selonles Cérémonies
prescrites danslerituel duDiocèse de Quebec, en presence & du consent-
ment dudit Joseph Babin pere del'epouse (les pere & mere del'epoux
m'avoient precedement avant mon depart de S^{te} Marie de leur consen-
tement parcequ'ils ne parvenent le trouver à la célébration du Mar-
riage ici par cause d'infirmité) ont été temoins joseph Babin frere
del'epouse, Silvain Pottier François Gilis, Jean Bourque & de plusieurs
autres personnes de cette Paroisse parens & amis des époux dontquel
ques uns sont soussignés Jean Thibodeau frere de l'epouse étantpresns
& representant sonpere pierre mius pierre Bourque
François Gilis Sigogne

M
Alexis Boudreau & Anastasie Babin
11

Le dix Octobre mil huitcens neuf Après trois Publications de Bans de
Mariage faites par trois Dimanches consecutifs dans les deux Eglises
savoir de cette Paroisse dabord durant la Ste Messe au Prone & dans celle
de S^{te} Marie de Clare durant la Priere le 24 Septembre dernier &
ensuite le 1^{er} & le huit du present entre Alexis Boudreau fils mineur
de Joseph Boudreau & d'Anne Bastarache de la Paroisse de Sainte
Marie de Clare d'unepart & entre Anastasie Babin fille majeure de Jo-
seph Babin & de Magdelene Surete de cette Paroisse d'autre part sans
qu'ilse
soit rencontré aucune opposition obstacle ouempechement quelconque ni
encette Paroisse ni en celle de S^{te} Marie ainsi qu'il m'a paru par le cer-
tificat signé François Gilis qui avoit présidé à la priere dans ladite
église de S^{te} Marie & publié lesdits bans de Mariage, allecté de deux